



Campagne des villes européennes durables

Documents clés
1994-99

Ce livret présente une compilation de documents clés convenus lors de la première (Aalborg) et la deuxième (Lisbonne) conférence européenne sur les villes européennes durables ainsi que lors des quatre conférences régionales de la Campagne (Turku, Sofia, Séville, La Haye) qui ont eu lieu dans le cadre de la Campagne.

Si votre autorité locale ou régionale ne participe pas encore à cette Campagne, elle peut cependant la joindre en signant la charte d'Aalborg. Afin de signer la charte, veuillez utiliser le formulaire de participation se trouvant ci-joint.

Ces documents clés de la Campagne des villes européennes durables peuvent aussi être chargés de notre page web «Campaign Interactive" (<http://www.sustainable-cities.org>)

Campagne des villes européennes durables
Rue de Trèves/Trierstraat 49-51, Box 3
B - 1040 Bruxelles
Tel: + 32 2 230 53 51
Fax. + 32 2 230 88 50
e-mail: campaign.office@skynet.be
Internet: <http://www.sustainable-cities.org>

TABLE DES MATIERES

Charte des villes européennes pour la durabilité (Charte d'Aalborg)	3
Le plan d'action de Lisbonne: de la Charte à la pratique	7
Statement of the Baltic Local Agenda 21 - Health and Sustainable Cities Conference (The Turku Conference)	10
Towards Local Sustainability in Central and Eastern Europe (The Sofia Statement).....	12
Déclaration de Séville.....	15
Strategies for Sustainable Cities (The Den Haag Statement)	18

CHARTRE DES VILLES EUROPEENNES POUR LA DURABILITE (CHARTRE D'AALBORG)



(adoptée par les participants à la Conférence européenne sur les villes durables qui s'est tenue à Aalborg, Danemark, le 27 mai 1994)

La Charte d'Aalborg a été approuvée par les participants lors de la conférence européenne sur les villes durables, qui a eu lieu à Aalborg, au Danemark, du 24 au 27 mai 1994, sous l'égide de la Commission européenne et de la ville d'Aalborg, et organisée par l'International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI) (Conseil international pour les initiatives environnementales locales). Le projet de Charte a été élaboré par l'ICLEI, avec l'aide du ministère du développement urbain et des transports du land de Rhénanie Westphalie en Allemagne, et de la Commission européenne (DG-XI et groupe d'experts "environnement urbain").

La Charte d'Aalborg a été signée au départ par 80 autorités locales européennes et 253 représentants d'organisations internationales, de gouvernements nationaux, d'instituts scientifiques, consultants et personnes privées. En signant la Charte européenne, les villes se sont engagées à soutenir le

programme de l'Action 21 et à élaborer des plans d'action globaux à moyen et à long terme en vue de garantir la durabilité des villes européennes.

Le projet de Charte a été discuté par plus de 600 participants dans les 36 ateliers de la conférence d'Aalborg. La plupart de leurs commentaires et suggestions ont été incorporés dans le texte final. Cependant, les rédacteurs de la Charte estiment qu'un bon nombre des propositions doivent être complétées ou précisées, et que la discussion doit nécessairement se poursuivre.

Il a donc été proposé de confier ce travail à l'équipe de coordination de la campagne. Une nouvelle version de la Charte sera soumise aux participants lors de la deuxième conférence européenne sur les villes durables, qui aura lieu à Lisbonne, au Portugal, en septembre 1996.

Première partie Déclaration commune: les villes européennes pour la durabilité

I.1 Le rôle des villes européennes

Nous, villes européennes, signataires de la présente charte, déclarons qu'au fil de l'histoire, nous avons connu des empires, des Etats et des régimes et leur avons survécu, que nous avons subsisté comme centres de la vie sociale, supports de nos économies et gardiens de la culture, des héritages et des traditions et qu'avec les familles et les communautés voisines, nous avons été les organisations de base de nos sociétés et de nos Etats, les centres de l'industrie, de l'artisanat, du commerce, de l'éducation et du pouvoir.

Nous comprenons qu'aujourd'hui notre mode de vie urbain, et en particulier nos structures - répartition du travail et des fonctions, occupation des sols, transports, production industrielle, agriculture, consommation et activités récréatives - et donc notre niveau de vie, nous rendent essentiellement responsables des nombreux problèmes environnementaux auxquels l'humanité est confrontée. Cela est d'autant plus vrai que 80% de la population européenne vit dans des zones urbaines.

Nous avons pris conscience que les niveaux de consommation des ressources par les pays industrialisés ne peuvent satisfaire l'ensemble de la population actuelle, et encore moins les générations futures, sans détruire le capital naturel.

Nous sommes convaincus qu'une vie humaine durable ne peut exister sur cette terre sans collectivités locales durables. L'autorité locale est proche des problèmes environnementaux et la plus proche des citoyens; elle partage les responsabilités

avec les autorités compétentes à tous les niveaux, pour le bien-être de l'homme et de la nature. Les villes ont donc un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les habitudes de vie, de production et de consommation, et les structures environnementales.

I.2 La notion et les principes de la durabilité

Nous, villes, comprenons que le concept de développement durable nous conduit à fonder notre niveau de vie sur le capital que constitue la nature. Nous nous efforçons de construire une justice sociale, des économies durables, et un environnement viable. La justice sociale s'appuie nécessairement sur une économie durable et sur l'équité, qui reposent à leur tour sur un environnement viable.

Environnement durable est synonyme de maintien du capital naturel. Il exige que nous ne consommions pas les ressources renouvelables, notamment en énergie et en eau, plus rapidement que la nature ne peut les remplacer, et que nous n'exploitions pas les ressources non renouvelables plus rapidement que les ressources renouvelables durables ne peuvent être remplacées. Environnement durable signifie aussi que la pollution ne doit pas être supérieure à la capacité de l'air, de l'eau et du sol à l'absorber et à la traiter.

En outre, environnement durable suppose le maintien de la biodiversité, de la santé publique et de la qualité de l'air, de l'eau et du sol à des niveaux suffisants pour protéger durablement la vie humaine, la faune et la flore.

I.3 Les plans locaux de durabilité

Nous, villes, sommes convaincus d'être à la fois les plus grandes entités capables de gérer, en premier lieu, les nombreux déséquilibres qui touchent actuellement les constructions, la société, l'économie, la politique, l'environnement et les ressources naturelles, et les plus petites collectivités à même de résoudre les problèmes d'une manière véritablement intégrée, holistique et durable. Chaque ville étant différente, c'est à chacune qu'il appartient de trouver son propre chemin de parvenir à la durabilité. Nous devons intégrer les principes de la durabilité à nos politiques urbaines locales.

I.4 La durabilité, un processus d'innovation et d'équilibre au plan local

Nous, villes, reconnaissons que la durabilité n'est ni une vision ni un état immuable, mais un système d'équilibrage novateur au plan local qui touche tous les aspects du processus décisionnel de la collectivité. La durabilité permet un retour d'information permanent sur les activités qui favorisent l'équilibre de l'écosystème urbain et sur celles qui l'en écartent. En construisant la gestion urbaine autour de l'information ainsi collectée, les villes apparaissent comme des ensembles organisés et les effets de toutes les actions d'envergure deviennent visibles. Un tel processus permet à la ville et à ses habitants de faire des choix réfléchis. Un système de gestion qui repose sur les principes de la durabilité autorise à prendre des décisions qui non seulement représentent les intérêts des parties concernées mais aussi ceux des générations futures.

I.5 La négociation comme méthode de résolution des problèmes

Nous, villes, reconnaissons que nous ne pouvons pas nous permettre de transmettre nos problèmes ni à des communautés plus larges ni aux générations futures. Nous devons donc remédier à nos difficultés ou à nos déséquilibres, soit par nous-mêmes soit avec l'aide d'une plus grande entité régionale ou nationale. Tel est le principe de la négociation dont l'application laissera à chaque ville une grande liberté dans le choix du type d'activités à entreprendre.

I.6 L'économie urbaine vers la durabilité

Nous, villes, comprenons que le facteur limitant de notre développement économique est désormais notre capital naturel, c'est à dire l'atmosphère, le sol, l'eau et les forêts. Nous devons donc investir dans ce capital, en respectant l'ordre de priorité suivant:

1. Investir dans la conservation du capital naturel restant (réserves en eaux souterraines, sols, habitats d'espèces rares);
2. Favoriser la croissance du capital naturel en réduisant notre niveau d'exploitation actuel, par exemple vis-à-vis des énergies non-renouvelables;
3. Soulager les réserves en capital naturel en en constituant de nouvelles (par exemple sous forme de parcs récréatifs communaux, pour alléger la pression sur des forêts naturelles);
4. accroître le rendement final des produits (bâtiments énergétiquement rationnels, transports urbains respectueux de l'environnement).

I.7 Une justice sociale pour une durabilité urbaine

Nous, villes, sommes conscientes que les populations démunies sont les plus touchées par les problèmes de l'environnement (bruit, pollution de l'atmosphère par les gaz d'échappement, insuffisance des équipements, insalubrité des logements, manque d'espaces verts) et les moins aptes à les résoudre. L'inégalité des richesses est à l'origine de comportements insoutenables dont elle rend l'évolution plus difficile. Nous voulons intégrer à la protection de l'environnement les exigences sociales essentielles de la population ainsi que les programmes d'action sanitaire, de l'emploi et du logement. Nous voulons tirer les leçons des premières expériences de modes de vie durables, de manière à pouvoir améliorer la qualité de vie des citoyens plutôt que simplement optimiser la consommation.

Nous nous efforcerons de créer des emplois qui favorisent la viabilité de la communauté, et de réduire ainsi le chômage. Lorsque nous chercherons à attirer ou à créer des emplois, nous évaluerons les conséquences des opportunités en termes de viabilité, de manière à encourager la création d'emplois et de produits viables qui répondent aux principes de la durabilité.

I.8 Un aménagement durable du territoire

Nous, villes, reconnaissons que nos autorités locales doivent mettre en œuvre des politiques d'aménagement du territoire appropriées qui comportent une évaluation stratégique des effets de toutes les initiatives sur l'environnement. Nous devons tirer parti des possibilités qu'offrent les plus grandes concentrations urbaines en matière de services publics de transport et d'approvisionnement en énergie, tout en maintenant la dimension humaine du développement. En lançant des programmes de rénovation des centres-villes et en aménageant de nouvelles aires suburbaines, on s'efforcera de combiner différentes fonctions pour réduire les besoins de mobilité. Le concept d'interdépendance régionale équitable doit nous permettre d'équilibrer les flux entre la ville et la campagne et d'empêcher les villes d'exploiter simplement les ressources des zones périphériques.

I.9 Une mobilité urbaine durable

Nous, villes, nous efforcerons d'améliorer notre accessibilité et de maintenir le bien-être social et les modes de vie urbains tout en diminuant le besoin de mobilité. Nous pensons qu'il est indispensable de réduire la mobilité forcée et l'usage inutile des véhicules motorisés. Nous donnerons la priorité aux moyens de transport respectueux de l'environnement (notamment la marche, le vélo et les transports publics) et placerons au centre de nos efforts de planification l'association de ces différents moyens de transport. Les véhicules privés à moteur circulant en ville doivent avoir progressivement un rôle subsidiaire, à savoir faciliter l'accès aux services publics et maintenir l'activité économique des territoires urbains.

I.10 La responsabilité à l'égard du changement climatique mondial

Nous, villes, comprenons que les menaces que fait peser le réchauffement de la planète sur l'environnement naturel et urbain et sur les générations futures nécessite une volonté affirmée pour stabiliser puis réduire le plus rapidement possible les émissions de gaz à effet de serre. Il est également important de protéger les ressources mondiales en biomasse, telles que les forêts et le phytoplancton, qui jouent un rôle

essentiel dans le cycle du carbone de la planète. La baisse des émissions de combustibles fossiles nécessitera des politiques et des initiatives basées sur une parfaite connaissance des bilans énergétiques et des solutions de remplacement. Les seules solutions viables se trouvent dans les sources d'énergie renouvelables.

I.11 La prévention de l'intoxication des écosystèmes

Nous, villes, sommes conscients que les substances toxiques et dangereuses sont de plus en plus présentes dans l'atmosphère, l'eau, le sol et les aliments, et qu'elles deviennent une menace de plus en plus grande pour la santé publique et les écosystèmes. Nous nous emploierons à arrêter la pollution et à la prévenir à la source.

I.12 L'autogestion au plan local, condition nécessaire de la durabilité

Nous, villes, sommes convaincus d'avoir la volonté, la connaissance et les idées nécessaires pour imaginer des modes de vie durables, et pour concevoir et gérer nos collectivités dans la perspective de la durabilité. En tant que représentants démocratiquement élus de nos collectivités locales, nous sommes prêts à assumer la responsabilité de réorganiser nos villes pour assurer la durabilité. Ce sont les droits d'autogestion qui sont conférés aux villes en vertu du principe de subsidiarité qui déterminent leur capacité à relever ce défi. Il est indispensable que les collectivités locales aient des pouvoirs suffisants et un solide ancrage financier.

I.13 Les citoyens, protagonistes de la durabilité, et la participation de la collectivité

Nous, villes, nous engageons, conformément au mandat qui nous a été conféré par l'Action 21, document de base adopté lors du sommet de Rio de Janeiro, à collaborer avec tous les partenaires de nos collectivités citoyens, entreprises, groupes d'intérêt - lors de la conception de nos plans locaux fondés sur l'Action 21. Nous tenons compte de l'appel du Cinquième Programme d'Action pour l'Environnement de l'Union européenne intitulé "Vers un développement soutenable" incitant à partager les responsabilités de la mise en œuvre du

Programme entre tous les partenaires de la collectivité. Nous baserons donc nos efforts sur la coopération entre tous les acteurs concernés, nous veillerons à ce que tous les citoyens et les groupes d'intérêt aient accès à l'information et puissent être associés aux processus décisionnels locaux et nous nous emploierons à éduquer et à former non seulement le grand public mais encore les représentants élus et le personnel des administrations locales à la durabilité.

I.14 Les instruments de la gestion urbaine orientée vers la durabilité

Nous, villes, nous engageons à utiliser les instruments politiques et techniques dont nous disposons pour parvenir à une approche écosystémique de la gestion urbaine. Nous emploierons toute une gamme d'outils - par exemple, pour la collecte et le traitement des données environnementales et recourrons à la planification environnementale ainsi qu'à des instruments réglementaires et économiques, comme les directives, les impôts et les redevances, et à des mécanismes de sensibilisation comme la participation du public. Nous chercherons à créer de nouveaux systèmes budgétaires qui incitent une gestion de nos ressources naturelles aussi "économe" que celle de notre ressource artificielle, "l'argent".

Nous savons que nos décisions et nos politiques de contrôles, en particulier la surveillance de l'environnement, les audits, l'évaluation de l'impact sur l'environnement, la comptabilité, les bilans et les rapports doivent s'appuyer sur différents indicateurs, par exemple, la qualité de l'environnement urbain, les flux et les schémas urbains, et plus encore, sur les indicateurs de viabilité des systèmes urbains.

Nous, villes, reconnaissons que des actions positives pour l'environnement ont déjà porté leurs fruits dans de nombreuses villes européennes. Mais si ces actions parviennent à diminuer la pression sur l'environnement, elles ne peuvent pas renverser la tendance. Les villes signataires de la Charte ont pour objectif d'intégrer leurs systèmes d'administration et de gestion des économies urbaines dans une demande de durabilité globale. Dans ce contexte nous sommes invités à concevoir nos stratégies, à les mettre en pratique et à partager nos expériences.

Deuxième partie

La campagne des villes européennes durables

Nous, villes européennes, signataires de la présente charte, travaillerons ensemble pour la durabilité en tirant les leçons du passé et des succès réalisés au plan local. Nous nous encouragerons mutuellement à concevoir des plans d'action locaux à moyen et à long terme (Actions Locales 21), renforçant ainsi la coopération entre les autorités et intégrant ces initiatives à celles de l'Union européenne en matière d'environnement urbain.

Nous lançons **la campagne des villes européennes durables** pour encourager et aider les villes à œuvrer en faveur de la durabilité. Le déroulement de la campagne, sera évalué lors de la seconde conférence européenne sur les villes durables qui aura lieu en 1996.

Nous invitons toutes les autorités locales, de quelque niveau qu'elles soient, et tous les réseaux d'autorités locales à participer à la campagne en adoptant et en signant la présente charte.

Nous invitons tous les grands réseaux d'autorités locales présents en Europe à coordonner la campagne. Un comité de coordination, composé de représentants de ces réseaux, sera créé. Des dispositions seront prévues pour les autorités locales qui ne font pas partie de ces réseaux.

Les principaux objectifs de cette campagne seront les suivants:

- Faciliter l'assistance mutuelle entre les villes européennes pour la conception et la mise en œuvre de politiques orientées vers la durabilité;
- collection et diffusion des informations sur les expériences réussies au plan local;
- promouvoir le principe de la durabilité parmi les autres autorités locales;
- trouver des nouveaux signataires pour la charte;
- organiser chaque année le "prix de la ville durable";
- apporter une contribution aux rapports du groupe d'experts "Rapport sur les Villes Durables Européennes"
- aider les décideurs locaux à mettre en œuvre les recommandations et la législation de l'Union européenne;
- publier une lettre d'information sur la campagne.

Ces actions nécessiteront la mise en place d'une coordination de la campagne.

Nous inviterons d'autres organisations à participer activement à cette campagne.

Troisième partie

La participation au processus local de l'Action 21: plans locaux en faveur de la durabilité

Nous, villes européennes, signataires de la présente charte, nous engageons en participant à la campagne des villes européennes durables à déployer tous nos efforts pour parvenir au sein de nos collectivités à un consensus sur un programme local en réponse à l'Action 21 (Actions Locales 21) d'ici la fin de l'année 1996. Nous remplirons ainsi la tâche définie au chapitre 28 de l'Action 21 adoptée par le sommet de Rio en juin 1992. Grâce à nos initiatives locales, nous contribuerons à la mise en œuvre du Cinquième Programme d'Action pour l'Environnement de l'Union européenne intitulé "Vers un développement soutenable". Les Actions Locales 21 seront définies sur la base de la première partie de la présente charte.

Pour préparer nos plans d'action locaux, nous suggérons de procéder de la manière suivante:

- tenir compte des méthodes de planification et des mécanismes financiers existants, ainsi que des autres plans et programmes;
- identifier systématiquement les problèmes et leurs causes par une vaste consultation du public;
- classer les actions par ordre de priorité, pour traiter les problèmes répertoriés;
- définir le concept de collectivité durable avec la participation de tous les partenaires;
- examiner et évaluer les stratégies alternatives de développement;
- établir un plan local d'action à moyen et à long terme, qui comportera des objectifs mesurables;
- planifier la mise en œuvre du plan, en préparant un calendrier et en précisant les responsabilités attribuées à chacun des partenaires;

- mettre en place des systèmes et des procédures d'évaluation et de compte-rendu sur la mise en œuvre du plan;

Nous devrons vérifier si les dispositions prises par nos autorités locales sont satisfaisantes et permettent vraiment la mise en œuvre du processus d'Action Locale 21, et notamment les plans locaux d'action à moyen et à long terme en faveur de la durabilité. Des efforts seront peut-être nécessaires pour améliorer les capacités d'organisation de nos collectivités, notamment par l'examen des dispositions politiques, des procédures administratives, des méthodes de travail interdisciplinaires, des ressources humaines disponibles et de la coopération entre les différentes autorités, y compris les associations et les réseaux.

Signée à Aalborg, Danemark, le 27 mai 1994

LE PLAN D'ACTION DE LISBONNE: DE LA CHARTE A LA PRATIQUE



*Document approuvé par les participants à la deuxième conférence européenne sur les villes durables
Lisbonne, Portugal, le 8 octobre 1996*

Introduction

1.000 représentants de pouvoirs locaux et régionaux de toute l'Europe ont participé à la deuxième conférence européenne sur les villes durables organisée du 6 au 8 octobre à Lisbonne (Portugal). Les participants ont été informés de l'évolution du processus Agenda Local 21 dans 35 pays européens et des progrès réalisés depuis la première conférence qui s'était tenue en mai 1994 à Aalborg (Danemark). Ils ont échangé de nombreuses idées et expériences sur les pratiques au niveau local et ont envisagé des possibilités de collaboration avec d'autres entités européennes sur des projets communs. Ils ont identifié les besoins des autorités locales participant aux processus Agenda Local 21 et ont participé à la mise en forme de la phase suivante de la Campagne.

La Campagne des villes européennes durables a été lancée à la conférence d'Aalborg par 80 municipalités européennes signataires de la Charte des villes européennes pour la durabilité (Charte d'Aalborg) rejointes depuis lors par 250 pouvoirs locaux et régionaux. En signant la Charte, les municipalités s'engageaient à s'impliquer dans le processus visant à aboutir à un consensus au sein de leurs communautés locales sur un plan d'action à long terme pour atteindre un développement durable (Agenda Local 21).

La phase initiale de deux ans de la Campagne devait à l'origine servir à diffuser le concept de durabilité locale en promouvant la Charte d'Aalborg, en incitant d'autres autorités locales à signer la Charte et à participer à la Campagne, tout

en faisant des recommandations sur le processus Agenda Local 21. La phase suivante, lancée à la conférence de Lisbonne, s'attachera à appliquer les principes définis dans la Charte, à lancer le processus Local Agenda 21 ainsi qu'à réaliser le plan de durabilité locale. En s'engageant dans cette phase, les autorités locales européennes contribueront non seulement à la réalisation de l'Agenda 21 (Rio 1992), mais également à celle de l'Agenda Habitat (Istanbul 1996).

Les participants à la conférence de Lisbonne ont approuvé le document intitulé «De la Charte à la pratique». Ce document se base sur les expériences vécues au niveau local telles que rapportées et discutées au sein des 26 groupes de travail de la conférence et prend en considération les recommandations et les principes repris dans la charte Aalborg, le « Guide pas à pas » du Comité de direction des pouvoirs locaux britanniques, du Rapport sur le développement durable des villes du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Environnement urbain, et le Guide de planification de l'Agenda Local 21 du Conseil international pour les Initiatives environnementales locales.

En s'engageant dans la deuxième phase de la campagne des villes européennes durables, les participants à cette première conférence européenne de pouvoirs locaux - conférence suivant la Conférence Habitat II (Istanbul, juin 1996) - souhaitent contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda Habitat.

Préparer les pouvoirs locaux au processus de l'Agenda Local 21

1. Nous pensons que l'adoption de la Charte des villes européennes pour la durabilité (Charte d'Aalborg) est l'un des meilleurs points de départ pour entamer un processus Agenda Local 21

Pour s'engager dans un processus Agenda Local 21, nous aurons besoin d'une véritable détermination politique. Nous choisirons un groupe de personnes motivées pour mener l'initiative. Nous utiliserons comme références des idées, des concepts et des mandats tels que l'Agenda 21, le *Cinquième programme d'action environnemental de l'Union européenne*, la Charte d'Aalborg ou la Conférence Habitat II. Nous établirons un programme de travail et un calendrier du processus et nous définirons les différentes phases en leur assignant des objectifs clairs. En signant la Charte d'Aalborg, nous participerons à la Campagne des villes européennes durables et nous *envisagerons une adhésion* à tout regroupement d'autorités locales capable de fournir les

meilleurs conseils et supports pratiques sur la gestion de l'environnement et la durabilité.

2. Nous pensons que les autorités locales devraient être les principaux moteurs du processus Agenda Local 21

Notre pouvoir local devrait abandonner son attitude souveraine et servir plutôt de promoteur, c'est-à-dire insuffler le dynamisme nécessaire tant qu'il n'est pas apporté par d'autres acteurs, prévoir le personnel et le budget nécessaires, recourir à un médiateur professionnel et guider le processus sans le dominer.

3. Nous pensons que le processus Agenda Local 21 nécessite l'implication de l'ensemble des autorités locales, tant au niveau rural que sur le plan urbain

Il est important de créer un réseau interne pour s'assurer le concours du Conseil et de l'administration locale, des élus et des fonctionnaires et de tous les départements à tous les

niveaux de responsabilité. Il est également essentiel d'obtenir le soutien du premier magistrat local et d'initier élus et fonctionnaires aux concepts de durabilité. Une approche interdisciplinaire est indispensable, car le développement

durable au niveau local dépend du développement durable de l'environnement social, économique et écologique.

Elaborer des stratégies pour s'assurer la participation de la communauté locale

4. Nous entamerons une consultation qui débouchera sur une collaboration avec les divers secteurs de notre communauté pour créer une synergie par le biais de la coopération

Non seulement l'Agenda 21 (Rio 92) impose d'atteindre un consensus entre tous les secteurs et tous les acteurs de la communauté sur un Agenda Local 21, mais donne également au plan d'action à long terme la force nécessaire pour assurer son succès. Nous conseillons de créer un groupe de dépositaires (Forum de l'Agenda Local 21). Nous créerons des partenariats pour des projets précis avec des objectifs clairs.

Autour de ces projets, nous constituerons des groupes de travail, des conseils spéciaux, des comités consultatifs ou encore des tables rondes. Nous dessinerons les grandes lignes du processus et nous chercherons un consensus sur la procédure, les étapes du processus et les objectifs. Nous guiderons les participants au travers du processus avec beaucoup de tact, mais dans un but précis. Nous définirons explicitement les intérêts particuliers de chaque partie et nous maintiendrons le dialogue avec elles afin d'établir une relation de confiance par la franchise et la transparence.

L'approche et la planification de l'Agenda Local 21

5. Nous tenterons de mettre de l'ordre dans nos propres affaires en appliquant le principe de la négociation externe

Notre communauté *ne devrait pas* reporter ses problèmes, ni dans l'espace ni dans le temps. L'éthique d'un développement durable demande que l'on respecte le principe de la négociation externe afin d'arriver à un équilibre entre l'offre et la demande locale dans notre ville et, dans le cas où cela n'est pas possible, de mener des négociations avec notre région, notre pays ou notre continent pour analyser les perspectives, les charges et les responsabilités respectives. Nous identifierons toutes les possibilités dont la communauté dispose pour stopper ou réduire les problèmes de report des problèmes et nous vérifierons si les conditions pour se décharger sur l'environnement extérieur et les générations futures sont équitables. Nous réaliserons des audits de notre municipalité dans le domaine social, économique et écologique pour en connaître l'impact sur l'environnement et sur les générations futures. D'autre part, nous établirons un rapport des résultats.

6. Nous élaborerons systématiquement un plan d'action pour passer de l'analyse à la pratique

L'Agenda Local 21 est un processus de participation qui requiert une procédure progressive systématique. D'abord, le Forum Agenda Local 21 discutera et conviendra d'une philosophie et d'une vision que le Conseil adoptera *après consultation publique*. Nous identifierons les problèmes, les causes et les effets; nous inviterons le Conseil à définir des objectifs, nous classerons les problèmes par ordre de priorité au moyen de la méthodologie d'évaluation de l'impact; nous définirons les possibilités d'action et nous fixerons des objectifs; nous établirons des programmes pour essayer d'atteindre nos objectifs et nous passerons des programmes aux plans d'action; nous mettrons le plan en œuvre et nous suivrons ses évolutions; nous évaluerons les résultats et nous en tirerons les enseignements nécessaires pour la suite du processus.

Les outils de gestion de la durabilité

7. Nous intégrerons le développement de l'environnement au développement social et économique pour améliorer la santé publique et la qualité de vie de nos citoyens

La stabilité et l'équité sociales doivent reposer sur une *économie durable*, où l'économie se fonde sur les capacités de la nature, c'est-à-dire sur la durabilité de l'environnement. La planification d'un développement durable nécessite l'intégration des aspects écologiques aux aspects sociaux et économiques. Par conséquent, elle exige une approche pluridisciplinaire de planification et d'application. Nous coordonnerons la planification écologique avec celle d'autres secteurs, en particulier le social et l'économique; nous lancerons une procédure d'estimation de l'impact sur la durabilité dans les procédures de négociation qui visent à autoriser l'implantation de nouvelles activités commerciales et industrielles; et nous encouragerons l'application de la gestion de l'environnement et des programmes d'audit (EMAS) par les entreprises locales.

8. Nous utiliserons des outils performants pour la gestion de la durabilité

Nous gérerons notre pouvoir local de manière durable en appliquant une large gamme de méthodes et d'outils pour la gestion de l'environnement, de l'économie, du social et de la santé. Nous nous aiderons des indicateurs de durabilité pour décrire la situation actuelle et mesurer le développement; nous introduirons l'application de la gestion de l'environnement et des programmes d'audit, les prévisions relatives à l'environnement ainsi que d'autres méthodes d'équilibrage écologique; nous utiliserons les méthodes d'estimation de l'impact sur l'environnement et d'évaluation stratégique de l'environnement et enfin, nous nous en servirons également pour évaluer les impacts sociaux, économiques ainsi que les conséquences en termes de santé publique.

Sensibilisation et éducation

9. Nous élaborerons des programmes destinés à sensibiliser les citoyens, les groupes d'intérêts ainsi que les hommes politiques et les fonctionnaires locaux à la problématique du développement durable.

La sensibilisation et l'éducation sont essentielles pour comprendre parfaitement les liens existants entre les aspects sociaux, économiques et écologiques. Il est nécessaire de recourir à des professionnels pour la formation des

fonctionnaires aux possibilités d'action, aux pratiques correctes et aux méthodes et outils de gestion. Nous organiserons des activités de sensibilisation à l'intention de tous les groupes de la communauté locale et nous mettrons sur pied des programmes d'éducation et de formation dans les jardins d'enfants, les écoles, les universités et les instituts de formation professionnelle pour adultes.

Les partenariats et la coopération entre les autorités

10. Nous nous renforcerons grâce à des alliances avec d'autres autorités : les associations, les réseaux et les campagnes

Nous formerons des associations avec les municipalités avoisinantes pour résoudre les problèmes de déséquilibre selon le principe de négociation externe. Nous nous assurerons la participation des niveaux gouvernementaux ou administratifs, l'un plus élevé que l'autre, dans toutes les initiatives et dans tous les programmes. Nous tirerons du dynamisme acquis et des encouragements que nous recevons en rejoignant les réseaux locaux et les campagnes Agenda Local 21.

11. Nous créerons des alliances Nord-Sud et Est-Ouest pour le développement durable

Etant donné que les villes ne sont pas des îles, la durabilité au niveau local passe inévitablement par le souci manifesté pour les impacts de l'utilisation de nos ressources locales, de nos émissions et de notre report des impacts. Nous assumerons la responsabilité des impacts négatifs de nos actions sur

l'environnement mondial et nous coopérerons avec les autorités locales dans les pays en voie de développement. Nous envisagerons les possibilités de jumelage dans le domaine de l'environnement ou toute autre forme de coopération internationale au niveau local; nous élaborerons des programmes d'aide bilatéraux et nous étudierons les possibilités de mesures conjointes pour protéger le climat, l'eau, le sol et préserver la biodiversité.

12. Nous travaillerons de concert avec la Campagne des villes européennes durables

Avec la conférence de Lisbonne d'octobre 1996, la Campagne des villes européennes durables est entrée dans sa deuxième phase, «De la Charte à la pratique». Nous continuerons à mener nos processus Agenda Local 21 de concert avec d'autres pouvoirs locaux européens. Nous demanderons aux associations et aux réseaux de pouvoirs locaux de continuer à proposer leur assistance pratique, leurs conseils et leurs formations.

STATEMENT OF THE BALTIC LOCAL AGENDA 21 - HEALTH AND SUSTAINABLE CITIES CONFERENCE (THE TURKU CONFERENCE)

*Adopted on 4 September 1998 by the participants of the
Regional Conference on Sustainable Cities and Towns in Turku, Finland*

Framework

We, as representatives of Baltic municipalities, other organisations and participants, have gathered in Turku at the Baltic Local Agenda 21 - Health and Sustainable Cities Conference (The Turku Conference) 3-5 September, 1998, to share our experiences, increase commitment, and to discuss and agree on co-operation and common goals for sustainable development in the Baltic Sea Region.

This statement is the outcome of the first in a series of four regional conferences (Turku, Sofia, Seville and The Hague) to be organised in the various regions of our common Europe within the framework of the European Sustainable Cities and Towns Campaign. These regional conferences will discuss the present situation across Europe with regards to sustainable development at the regional, inter-governmental and local level. The outputs from the regional conferences will provide a framework for the Third Pan European conference of the Campaign and initiate concrete actions at the local level which will be presented and discussed on the Pan European stage in the Year 2000.

The Turku Conference follows up on the United Nations Conference on the Environment and Development in Rio, 1992, the European Conference on Sustainable Cities and Towns in Aalborg, 1994, the Second European Conference on Sustainable Cities and Towns in Lisbon, 1996, the

Habitat II Conference in Istanbul, 1996, the International Healthy Cities Conference in Athens, 1998, and the Council of the Baltic Sea States Meeting in Nyborg, 22-23 June, 1998, where Baltic 21, the Agenda 21 for the Baltic Sea Region, was adopted. Despite remarkable progress on sustainable development since the Rio and Aalborg Conferences, we are still not on a sustainable course and a lot remains to be done.

Sustainable development is a continuous, controlled and democratic process of societal change at global, regional and local levels, aimed at improving the quality of life for present and future generations. Improving health is an essential part of this process. Sustainable development integrates environmental protection and efficient use of natural resources into other essential social, economic and cultural activities. Preserving biodiversity and reducing anthropogenic global climate change are examples of environmental goals of this process. Environmental, economic, social and health questions must be tackled simultaneously by implementing cross-sectoral approaches over the traditional sectors of administration. Community participation leads to an open forum that enables democratically sound local public policies and strategies to be continually evaluated and adapted. Local Agenda 21 is a central tool in bringing sustainability to reality.

Regional Pattern

The Baltic Sea Region (BSR, all the Nordic Countries, the Baltic States, Germany, Poland and the Russian Federation) is a region of change, differences and similarities, and has an increasing importance in Europe and the rest of the world. It is bound together by the sea, by history, cultural heritage, economic action and co-operation in all appropriate fields. The relevance of tackling the questions of sustainable development within the context of the BSR arises from these links and from the fact that the countries, municipalities and people of this region can reach sustainable development only through concerted action and continuous co-operation irrespective of political and

economic differences and borderlines. The existing strong organisations, networks and partnerships provide an excellent basis for this work. The strong will and commitment to international co-operation in the BSR is manifest at all levels from municipal and sub-regional initiatives - such as city twinning and organisations like the Union of the Baltic Cities (UBC), the Baltic Sea States Subregional Cooperation (BSSSC), the Coastal Peripheral Maritime Regions (CPMR) and NGOs - to the level of national governments.

Commitments

We recognise our duties towards the generations to come, we pledge our continuous commitment to the principles, goals and guidelines of Agenda 21, the Aalborg Charter and the Lisbon Action Plan, and we will in all appropriate ways join our efforts to implement Baltic 21 - the first regional inter-governmental Agenda 21 program in the world after the Rio Conference - and to fulfil the principles and goals of the Athens Declaration for Healthy Cities.

As participants of the Turku conference - the first regional conference of the European Sustainable Cities and Towns Campaign - we want to express our full support to the Campaign. We are willing to carry on and further develop the Campaign together with actors from other regions of Europe. We are convinced that the following points must be considered and the actions taken in order to implement Baltic 21 and to support sustainable development for the future in the Baltic Sea Region and the whole Europe.

Herewith we pledge our common support to these goals, actions and points of view.

- The vital role of the local and regional authorities in the implementation of the Agenda 21 for the Baltic Sea Region must be recognised. We will strengthen and join the efforts of our distinct municipalities and organisations to fully support the implementation of the Baltic 21 action programme.
- We agree on the necessity to promote the Local Agenda 21 work in all possible ways. Our common goal will be that a vast majority of municipalities in each of the Baltic Sea countries shall have its own Local Agenda 21 process started before the end of 2000.
- We will join our efforts through the Baltic Local Agenda 21 Forum (BLA21F), which as a joint effort of different organisations and municipalities will pool, co-ordinate and promote the Local Agenda 21 activities in the Baltic Sea Region. We call upon the European Institutions and the European Sustainable Cities & Towns Campaign, to actively support this European Regional initiative for the promotion of Local Agenda 21 and Sustainable Development, in line with European Union commitments described in the follow up to the 5th Environmental Action Programme 'Towards Sustainability'.
- We will actively seek and develop tools for co-operation and networking between our local authorities and other actors and stakeholders, e.g., NGOs and local businesses, recognising the important role that the private sector plays in global, national and local economies and the opportunities this provides for a more sustainable future. The promotion of environmental education and public awareness is an important tool in our work, as is the involment of young people in the local agenda process.
- We will in all appropriate ways seek for international partnerships within our region as well as with actors in other parts of Europe and in the rest of the World. We are willing to develop the Baltic Sea Region as an active region aiming at co-operation across the whole continent in the interest of our common future.
- We shall endeavour to exchange technical expertise and knowledge with local authorities in countries whose economies are in transition and between countries with developing economies in Asia, Africa and Latin America. This exchange should also include awareness raising, information and control on how "western" consumption and production patterns cause serious degradation on other countries.
- We fully support the goals and activities of the WHO Healthy Cities Project in the BSR. We also appreciate and welcome the establishing of the Baltic Region Healthy Cities Project Office in Turku, Finland.
- We consider it an essential responsibility of the European Union (EU) to promote and implement the principles of sustainable development in the planning of all activities, policies and programmes affecting the Baltic Sea Region. Promoting sustainability must be regarded an essential part of the development of the Northern dimension of Europe. We see it as an essential responsibility of the governments of the BSR Countries and the bodies of the European Union to allocate appropriate resources to this work, and to support it politically.
- We urge the EU to include evidence of progress towards sustainable development as a requirement of the grant of any funding to EU and non-EU countries.
- The significance of sustainability in regard to urban issues should be taken into consideration in the forthcoming Urban Action Plan of the European Union. Special emphasis should be put on the influences in regard to the European integration in the Baltic Sea Region.
- As part of our work towards the Year 2000, our individual municipality will identify the key issues and obstacles effecting local sustainability and will strive to make real commitments to tackle these issues. Such commitments will reflect the principles of the Aalborg Charter and steps of the Lisbon Action Plan. At the same time, the commitments will move beyond these principles and steps thereby bringing sustainability to reality.
- We will identify and work towards five key commitments/pledges for the benefit of our city or town and its citizens. These pledges and the actions taken to meet them will be reported to the 2000 Pan European conference. The five commitments/pledges identified by each city and town will also be forwarded to the European Sustainable Cities & Towns Campaign to be used for identifying key areas on which the Campaign should concentrate its efforts in the forthcoming years.
- We consider this statement as a message to be sent from the Turku Conference to the regional Sustainable Cities and Towns conferences, the next Pan-European Conference which is to be organised in 2000, to the European Union, to national governments and all municipalities in the Baltic Sea Region.

TOWARDS LOCAL SUSTAINABILITY IN CENTRAL AND EASTERN EUROPE (THE SOFIA STATEMENT)

*Adopted on 14 November 1998 by the participants of the
Regional Conference on Sustainable Cities and Towns in Sofia, Bulgaria*

I Preamble

- 280 representatives of local authorities, local government associations, national governments, European Commission and non-governmental organisations convened in Sofia, Bulgaria from 12-14 November 1998 for the conference „Towards Local Sustainability in Central and Eastern Europe“. As the second in a series of four regional conferences on sustainable cities & towns being held in succession of the pan-European conferences in Aalborg, Denmark (1994) and Lisbon, Portugal (1996), the Sofia Conference is a milestone event of the European Sustainable Cities & Towns Campaign within Central and Eastern Europe leading up to the third pan-European conference to be held in Hannover, Germany, in February 2000.
- The participants pledge their continuous commitment to the principles of sustainable development, demanding that the human economy and development policies ensure health and quality of life within the carrying capacity of supporting ecosystems. They emphasise the vital role of local communities and local authorities in designing and implementing national and international strategies towards sustainable development, in particular the Rio Agenda 21, the UN Framework Convention on Climate Change, the action programme Health for All in the 21st Century, and the European Union's Environmental Action Programmes.
- The participants share the concern about the global environmental degradation, which increases economic problems and social disparities, and has a global and local dimension. They regard sustainable development as the only way forward to avoid conflicts and ensure peace.
- The participants in the Conference express their gratitude to the City of Sofia and especially Mayor Stefan Sofianski from the City of Sofia for having hosted the conference, to the International Council for Local Environmental Initiatives for their sound support to organise the conference in cooperation with the Council of European Municipalities and Regions and the Coordinator of the European Sustainable Cities & Towns Campaign, and to Directorate General XI of the European Commission, the Netherlands Ministry of Foreign Affairs, the Bulgarian Ministries for Environment and Regional Development & Public Works, the National Centre for Territorial Planning & Housing Policy, the Sofia Office of UNDP, the Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe, the Civil Society Foundation and Public Service Reform Initiative / Open Society Institute for their generous financial support.
- During two days with plenary sessions and 16 workshops the participants have come to the following conclusions.

II Our challenge

II.1 We, local communities and municipalities and their associations in Central and Eastern Europe, are aware of the common European culture and history we share and want our countries to be integrated parts of a common Europe. As many countries in particular have applied for membership in the European Union we appreciate the benefits of EU accession. However, at the same time we understand that it entails new mutual obligations. For the applicants these are particularly the fulfilment of EU membership criteria and the adoption of EU legislation, the so-called *aquis communautaire*. Within this process, based on our own identity and specific experiences, we will try to learn from, and give valuable input into the future development of the European Union. We have to

strive for a recognition and respect by Western partners of the diversity that distinguishes the countries of „Central and Eastern Europe“.

II.2 We are glad about the move towards democracy and free societies that the changes of regimes in our countries have brought about. However, rapid transition to democracy, market-based economies, privatisation and radical changes in the structure and working style of the administrations are both, a challenge and a risk at the same time. We need to continuously motivate and empower people to take initiative and to play an active role within this new context. We appreciate the crucial role that non-

governmental organisations have in local community development and public participation processes.

II.3 We have to overcome the overwhelming problems inherited from the past. At the same time we must try to avoid unreflected adoption of appealing, but unsustainable patterns. Poverty, unemployment, poor housing and working conditions, air pollution and noise, degradation of

land and habitats, and inadequate water management are posing severe challenges. Unequal access to resources and power during the phase of transition has increased disparities within our societies. Among those suffering most from this situation are women, young and aged people and minority groups.

III Our steps towards sustainability

III.1 Tangible improvements in many fields have been achieved by Central and Eastern European cities, towns and regions at an unprecedented pace. Many of them have made substantial progress in meeting EU environmental protection standards. 29 local authorities in Central and Eastern Europe have already adopted the Charter of European Cities & Towns Towards Sustainability (Aalborg Charter) and hereby made a commitment to engage in a Local Agenda 21 process and join the European Sustainable Cities & Towns Campaign.

III.2 We will strive to bring emerging market economies and steps towards privatisation in line with the principles of sustainability. New ownership patterns, more market competition, new styles of management of the municipal property, and foreign investments occur within our cities. We therefore need to establish framework conditions which ensure that this process will contribute to the development of stable economies, employment, quality of life and social equity whilst at the same time reducing the deterioration of the local and global environment. This will require institutional capacity building, education and training, and the use of a whole range of management instruments giving motivation and incentives to investors to 'go sustainable'.

III.3 We will undertake steps to create more sustainable infrastructures and services such as separate waste collection and processing, local heating networks based on co-generation, sewage treatment plants for the benefit of the whole population, as well as for the benefit of future generations. Sustainability requirements should particularly guide the efforts in the construction sector, this will include the refurbishment of the large pre-fabricated housing estates, where a large part of our population lives. These need to become liveable urban quarters featuring resource-efficient construction and facilities.

III.4. We will strive to stop the emergence of urban sprawl and the increase of road traffic, leading to massive land use, air pollution, social segregation, and the death of city centres. Spatial planning, the creation of sustainable transport systems and inter-municipal co-operation will need to play a crucial role in this respect. Agricultural and land reforms must be linked to these issues, they should lead away from industrialised agriculture, ensure regionalised food supply of our cities and combat urban sprawl. Effective co-operative management systems for international rivers and lakes need to be established to protect them as ecosystems and common water resource.

III.5 We will strive to build up democratic societies, to foster citizens' and stakeholders' participation in public decision-making, and to achieve policy integration, openness, transparency and accountability. Within our local administrations, we need to create appropriate structures to deal with this task. At the same time, we request our national governments to set frameworks that encourage such ideas. This should reflect the principle of subsidiarity and the provision of resources.

III.6 We pledge our commitment to international partnership and co-operation between cities and regions. Those of us, which are not yet participating in the European Sustainable Cities & Towns Campaign, will seek to join the Campaign through the adoption of the Aalborg Charter. We also will seek to form and join international networks. East-East, East-West and North-South co-operation, mutual support and sharing of resources will be essential for our move forward towards sustainable development.

III.7 Local Agenda 21 processes will give us the opportunity to develop a vision and long-term action plan towards sustainability which is based on, and involves the whole community. Local Agenda 21 should also strive to create accountable sustainability policies, and to monitor their implementation. Apart from Local Agenda 21, we should use the whole range of tools for local sustainable development, as being described in the 'Sustainable Cities Report', the Lisbon Action Plan of the European Sustainable Cities & Towns Campaign and the European Local Agenda 21 Planning Guide, to achieve progress.

III.8 We emphasise the role of the young generation for building up our „new societies“. We therefore consider appropriate education as essential for preparing a new generation for mastering the tasks ahead.

III.9 The adoption of European Union environmental legislation will provide us with opportunities to foster steps towards sustainability. We shall proactively use the assistance offered by the European Commission to prepare our communities for the desired accession of our countries to the EU. In particular, we will work in partnership with the European Union to develop long-term strategies for sustainability.

IV Our message to national parliaments and governments in Central and Eastern Europe

IV.1 We, local communities and municipalities and their associations in Central and Eastern Europe, call upon our national parliaments to ensure a system of governance that guarantees local self-government and allocates powers and resources according to the principle of subsidiarity. Cities can make a crucial contribution to the sustainable development of democracy, society and economy. In order to effectively fulfil these functions local government needs to be given its own revenue basis.

V.2 We ask our national governments to use the experience and insight of cities in designing and implementing national sustainable development strategies. We ask parliaments to make resources available to support local sustainable development projects, and to support national and regional networks of cities in their co-ordinating and capacity-building role.

IV.3 We expect our governments to widely publicise the rights of citizens according to the *Aarhus Convention*.

V Our Message to the „West“

V.1 We, local communities and municipalities and their associations in Central and Eastern Europe, appreciate support received from governments, local authorities, non-governmental organisations, foundations and other organisations. This helped to build a basic capacity to meet the challenges of sustainable development. We continue to need support in the future.

V.2 Western support is most welcome and effective when there is mutual exchange rather than a mere West-East transfer. We need to use the experiences of the West as a source of insight to set and achieve our own objectives and to develop capacity for self-management. Otherwise

the mere call for compliance might not lead to effective actions.

V.3 We invite Western municipalities to open themselves to increased bilateral and multilateral co-operation. We would like to work together in linking up actively with the European Sustainable Cities & Towns Campaign, its co-ordinating networks and their support projects.

V.4 In this regard we would like to see the Sustainable Cities Award for Central and Eastern Europe encourage local authorities by awarding initiative, creativity, innovation and substantial progress towards compliance with European Union standards.

VI Our message to the European Union

VI.1 We, local communities and municipalities and their associations in Central and Eastern Europe, express our sincere wish that the European Parliament, the European Council and the European Commission encourage and support strong local self-government in the countries of Central and Eastern Europe.

VI.2 We ask the European institutions to support the development of local management capacity through training and exchange of experiences.

VI.3 We ask the European Commission to support the training of municipal officials and other stakeholders on the environmental *aquis communautaire* and its implications. Local governments can already accelerate the harmonisation process by creating management structures and capacity to implement and enforce EU-required legislation.

VI.4 We ask the European Commission to recognise the crucial role of local authorities in implementing and enforcing environmental law in the accession countries and to pay due recognition to this in the work of informal network for the Implementation and Enforcement of Environmental Law in the ten accession countries of Central and Eastern Europe (AC-IMPEL).

VI.5 We call upon the European Commission to strengthen its commitment and provide specific support to actively involve local authorities of Central and Eastern Europe in the European Sustainable Cities & Towns Campaign.

Editorial amendment:

The following statement proposed by the Roundtable on Cultural Heritage and Sustainable Urban Development could not be included in the Sofia Statement before its adoption. It is proposed that it will be regarded as an informal amendment to Section III:

We recognise that sustainable development is inseparable from the conservation of cultural heritage and its harmonious use for the attainment of a better quality of life and economic development.

DECLARATION DE SEVILLE

(adoptée le 23 janvier 1999 par les participants de
la Conférence Euro-méditerranéenne des villes durables à Séville, Espagne)

Préambule

Nous, représentants des villes et autorités locales méditerranéennes et des associations de villes réunies à Séville du 21 au 23 janvier 1999 pour la *Conférence Euro-méditerranéenne des villes durables*, sommes conscients que cette Conférence s'inscrit dans une double continuité:

- celle qui résulte du mouvement mondial, né sous l'égide des Nations Unies en juin 1992, au *Sommet de la Terre à Rio*, et poursuivi en juin 1996 au *Sommet des Villes (Habitat II) à Istanbul*;
- et celle qui a vu le jour en Europe, avec l'appui de la Commission Européenne (DG XI), à *Aalborg* avec la Charte du même nom en mai 1994, suivie par la *Conférence méditerranéenne sur l'Agenda 21 local à Rome* en novembre 1995. A l'occasion de la deuxième *Conférence européenne de Lisbonne* en octobre 1996, l'organisation de quatre Conférences régionales a été décidée: Turku en septembre 1998, Sofia en novembre 1998, Séville en janvier 1999 et la Haye programmée en juin 1999, pour préparer la troisième *Conférence paneuropéenne à Hanovre* en février 2000.

A Hanovre, à partir des déclarations des quatre conférences régionales, les villes de toutes les régions d'Europe établiront un bilan de la Campagne des villes européennes durables, notamment pour ce qui concerne les nécessités de coopération avec les villes de tous les pays riverains et dresseront une vision de la ville durable du futur.

Dans le même temps, la Région Méditerranéenne a largement participé à ce mouvement, puisque outre la Conférence de Rome citée plus haut, se sont tenues avec l'appui de l'Union Européenne et des agences concernées de l'ONU, la *Conférence de Tunis* dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) en novembre 1994 - Agenda MED 21 - et la *Conférence des Villes de la Méditerranée* de Barcelone en mars 1995.

A Barcelone, en 1995, les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone ont créé la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD). Dans le même temps, (novembre 95 à Barcelone), le partenariat Euro-méditerranéen entre les pays de l'Union Européenne et les 12 pays-méditerranéens se mettait en place. Ce partenariat offre des opportunités nouvelles pour la coopération, y compris dans les domaines du développement durable et de la protection de l'environnement, et il prévoit des nouvelles modalités d'échanges dans la région méditerranéenne.

Notre conférence a souhaité assurer une interaction efficace entre la dynamique lancée par la *Campagne des villes européennes durables*, et toutes les avancées positives émanant des initiatives mondiales, européennes et méditerranéennes en faveur du développement durable.

Sur la base de ce constat et conscients de la part déjà assumée par les villes et les Etats de la région méditerranéenne,

Nous, villes et cités méditerranéennes:

- **REAFFIRMONS** notre identité propre et rappelons que depuis les temps les plus anciens, le bassin méditerranéen a été le lieu de rencontre des peuples et des cultures, d'Afrique, du Proche-Orient et d'Europe, et la porte incontournable du Moyen et de l'Extrême-Orient. Berceau des civilisations, il en est le meilleur creuset et s'identifie pleinement au rôle millénaire et prépondérant de la Cité. C'est là que se sont longtemps retrouvées toutes les valeurs de tolérance et de progrès avec lesquels nous souhaitons renouer.
- **DECLARONS**, que l'éco-région méditerranéenne ne pourra connaître de développement durable sans économie stable.
- **AFFIRMONS**, selon les termes de la Déclaration d'Istanbul, que les autorités locales, parce qu'elles sont les plus proches de la population, doivent être les partenaires privilégiées des Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable.
- **SOMMES CONVAINCUES** que l'avenir de cette région ne se construira qu'en y associant les populations par l'approfondissement de la démocratie locale et la participation.
- **SOMMES CONVAINCUES** que la justice sociale, un environnement protégé et la paix sont indispensables pour permettre un développement durable de la région.
- **MANIFESTONS** notre soutien total à la Campagne des Villes Européennes Durables.

- **APPRECIATIONS** les possibilités offertes aux autorités locales par les programmes régionaux de l'Union Européenne, le partenariat Euro-Méditerranéen (SMAP), le programme LIFE-Pays tiers, ainsi que le programme d'Assistance Technique pour la protection de l'Environnement (METAP).

Nous nous engageons:

- **A DEVELOPPER** cette Campagne avec tous les acteurs du Bassin Méditerranéen, à travers des partenariats et des actions impliquant les villes du bassin Méditerranéen et de l'Europe. Cela permettra aux villes non européennes d'évaluer, à leur niveau, la mise en application de la Charte D'Aalborg et du Plan d'Action de Lisbonne.
- **A PROMOUVOIR** par tous les moyens les processus participatifs et à mettre en œuvre des plans d'action locaux pour le développement durable tel que les Agenda 21 locaux.
- **A ETABLIR** des échanges d'expertise technique et de connaissances avec tous les acteurs de notre région et de l'ensemble de l'Europe, à l'image de ce qui a été annoncé à Turku et à Sofia.
- **A DEVELOPPER** des initiatives communes entre villes dans des secteurs clés comme la planification urbaine, le logement, la pauvreté urbaine, la santé, la préservation des centres historiques, le tourisme, l'héritage culturel, l'eau, les déchets, l'énergie et les transports.
 - en identifiant les problèmes clés propres à chaque municipalité et les obstacles s'opposant au développement durable en prenant des engagements réels pour les résoudre;
 - en établissant des indicateurs permettant de mesurer localement les progrès en ce qui concerne les effets naturels externes, tels que les changements climatiques et la pollution des zones côtières.
- **A RESPECTER** la diversité culturelle et ethnique du Bassin Méditerranéen.

Et nous appelons tous les citoyens et leurs associations:

- à renforcer les structures et les mécanismes de participation dont disposent les administrations publiques municipales et à exiger les financements nécessaires pour la définition et le développement des Agendas 21 locaux.

Nous appelons les Etats et les autorités territoriales des pays méditerranéens (Régions, Provinces, Départements, aires Métropolitaines):

- à reconnaître les autorités locales comme partenaires en proposant de nouveaux modèles de partenariat basés sur la notion de subsidiarité,
- à s'engager à favoriser, promouvoir, soutenir et coordonner les politiques de développement durable et les processus d'élaboration des Agendas 21 locaux, par des instruments réglementaires, économiques et techniques et par l'accès aux ressources.
- A soutenir et renforcer les actions de coopération entre les villes méditerranéennes.

Nous appelons l'Union européenne :

- à prendre mieux en compte les spécificités écologiques, économiques, et sociales des villes du sud dans l'élaboration des orientations et des directives européennes.
- à soutenir davantage les actions de coopération décentralisée entre les villes européennes et non européennes de la Méditerranée, y compris à travers les réseaux créés par les autorités locales, et qu'elle relance ses Programmes et notamment MEDURBS.
- à prendre en compte les activités concernant le développement urbain lors de la révision du Programme MEDA.
- à reconnaître avec ses Etats membres, les autorités locales ainsi que leurs associations locales, régionales et internationales, comme interlocuteurs et partenaires à part entière, dans les actions menées en faveur du développement urbain durable.
- à offrir une assistance technique plus importante aux autorités locales à travers le programme Life pour promouvoir le développement des villes méditerranéennes.

Nous appelons la CMDD:

- à promouvoir, en renforçant leur représentation, le rôle, en son sein, des associations nationales et régionales d'autorités locales méditerranéennes.
- à diffuser largement les propositions issues de la présente déclaration après leur adoption par les parties contractantes dans le but de soutenir les autorités locales dans leurs actions visant à un développement urbain durable.

Nous appelons les Nations Unies et ses agences, notamment : la Commission des Nations Unies pour les Établissements Humains (CNUEH), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'UNESCO:

- à intégrer le message des villes méditerranéennes réunies à Séville comme élément de mise en œuvre des engagements pris à Habitat II (Istanbul), concernant la reconnaissance du rôle et de la place des autorités locales en tant que partenaires à part entière des Etats dans le domaine du développement urbain durable.
- à renforcer la protection des patrimoines culturels et des centres historiques.

Nous appelons les Etats et les bailleurs de fonds multilatéraux (Commission européenne, Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissement, PNUE, PNUD, etc.) à travers leurs programmes respectifs (MEDA, LIFE, METAP, Capacity 21, et autres), et le secteur privé:

- à mettre en place un mécanisme de soutien approprié aux initiatives locales tel qu'un *fonds de développement durable*.
- à associer à la définition de leurs programmes méditerranéens les autorités locales concernées et leurs associations, en particulier lorsqu'elles disposent d'un plan d'action en faveur du développement durable (agendas 21, plans stratégiques ou autres plans de développement).
- à renforcer leurs actions régionales destinés aux autorités locales et notamment en matière de sensibilisation, de formation et de renforcement institutionnels.
- à soutenir des actions d'échanges de savoir-faire et d'actions locales innovantes.
- à mettre en place des mécanismes de reconversion de la dette pour soutenir des actions de développement durable au niveau local.

Nous villes méditerranéennes appuyons les villes européennes dans leurs initiatives pour créer des liens de partenariat entre elles et les villes des rives Sud et Est de la Méditerranée, et lorsqu'elles sollicitent l'appui de l'Union Européenne:

- pour soutenir concrètement le développement durable en Méditerranée dans le cadre des Fonds Structurels, donnant ainsi une réalité aux actions annoncées dans le Plan d'action pour le développement durable, au cours du Forum Urbain de Vienne (Autriche) en novembre 1998.
- à encourager la progression vers le développement durable dans le cadre du Vème Programme d'Action pour l'Environnement.

Les participants expriment leur gratitude envers la ville de Séville, et remercient particulièrement Madame le Maire Soledad Becerril Bustamante, pour avoir reçu cette Conférence, la Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU) pour l'organisation de la Conférence, la Direction

Générale XI de la Commission européenne pour son appui, la *Campagne des villes européennes durables*. et les Maires et experts des villes du Comité directeur: Barcelone, Marseille, Rome, Tétouan Lisbonne, Faro et Tunis .

STRATEGIES FOR SUSTAINABLE CITIES (THE DEN HAAG STATEMENT)

*Adopted on 24 June 1999 by the participants of the
Regional Conference on Sustainable Cities and Towns in Den Haag, Netherlands*

The conference in The Hague of local authorities and other actors from North-West Europe is the **final** meeting in a series of four regional events within the framework of the European Sustainable Cities & Towns Campaign. The Campaign serves as a key facility for the exchange of experiences and good practice on sustainable development processes at the local level. The four events will lead to the Third Pan European conference on Sustainable Cities & Towns to be held in Hannover in February 2000.

The conference has been attended by 226 delegates from twenty countries, the majority were representatives from local authorities, others came from European Institutions, national governments, NGO's, academia and the private sector.

The Hague conference focused on 'how to develop new strategies for local sustainability'. Based on key principles of dialogue and partnership and the development of new concepts, a number of key themes were discussed:

- How can the integration of ecological, economic and social aspects of sustainability be better achieved at the local level?
- How can innovative forms of local management and governance help deliver the sustainability agenda and what is the role of partnership and dialogue?
- How can the benefits that new means of communication offer for the enhancement of monitoring, evaluating and understanding of sustainability be maximised?

The Conference Message

First and foremost the meaning of sustainable development needs to be re-enforced:

Sustainable development as defined by the Brundtland Report is: 'development which meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs'. Based upon the presentations and debate during the conference, sustainability continues to be the over-riding principle, which must be incorporated into all policies of all levels of government. The following key messages are put forward:

- Local authorities are primarily responsible for the delivery of local sustainable development (What can be done locally should be done locally). However, this cannot be achieved without the support and co-operation of all actors and all levels of government through the provision of the necessary tools, instruments, legal frameworks and necessary finance.
- To develop suitable policies to reach sustainable development objectives, there is a strong need for dialogue and partnership between all government levels. The close working relationship between the European Commission, EU Expert Group on the Urban Environment, the Campaign and local authority networks needs to be maintained and reinforced. Similarly, there is also a need for dialogue and partnership between all actors at the local level

(citizens, business sector, NGOs and the local administration).

- Dialogue and partnership are essential for complementary and mutually reinforcing policies for sustainability to be developed.
- Quality of life, public health, environmental concerns, social cohesion, principles and values should become integrated elements of all European and national policies that have an impact on cities and towns. At the appropriate scale, whether the local, national or European level, these should be developed through urban visions that consider and integrate economic, social and environmental forces.
- Local capacities must allow for the development of integrated strategies, rather than single sector short-term solutions. The legislative frameworks must support rather than hinder the development of integrative approaches.
- European local authorities call upon the European Institutions to recognise the important role that the Local Agenda 21 process has in promoting good governance and local empowerment. They call upon the European Commission to provide financial support to promote and encourage the process throughout Europe as a means to help deliver 'Sustainable Development in Europe'.

- If progress towards sustainability is to be made, it is important to have up-to-date data to assess whether cities and towns are moving in the right direction or not. The production and availability of reliable and accessible data is essential.
- To measure the progress towards sustainability the development of a standard set of local sustainability indicators, which can be discussed at the Hannover Conference (Feb. 2000) is welcomed. The indicators should be comparable, quickly available and up to date.
- New methods for benchmarking best practices, such as a system of peer reviews, should be developed. The possibilities of a system of peer reviews at the local level, based on the OECD-system, should be further investigated and discussed at the Hannover conference.
- Communication of the need for sustainable development is crucial, advantage needs to be taken of new innovative mechanisms in order to reach the widest possible audience.
- The Campaign and local authority networks provide a vital mechanism for communication with the local level throughout Europe.

Key challenges

Based upon the above messages, the following key challenges are recognised for different levels:

European level:

- A high profile publicity campaign on the main aspects of sustainable development should be developed with the support of the European Union.
- The need to ensure that new and innovative forms of management and governance can be transferred to other local authorities through the exchange of good practice and through the existing networks which support the Campaign.
- The need to ensure the continued concerted support / action provided by the partnership of European local authority networks as a vital tool in the sustainability process.

European, national and local level

- Innovative forms of governance and management, addressing diversity, peoples' participation and process

management are required to mainstream the sustainability agenda at all levels.

- To develop integrated indicators and use them as an important tool to adjust local policies and as a mechanism to communicate the sustainability agenda to all sectors (business, public, community etc.).

Local level

- The limited involvement of private sector in particular needs to be resolved, as does the involvement of minority groups.
- Education and training of local administration and private sector staff to enable them to understand the sustainability agenda, the need for integration and the development of new scenarios.
- The European Commission initiative to develop a single database on urban issues is welcomed. We recognise the need to supply good practice case studies to the database to disseminate good practice across Europe.